



## CTL du 17/12/2015

### COMPTE-RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. PAILLET, Mme GLISE, M RAYMON

#### Représentants des personnels :

**CGT- Finances Publiques :** M. HINDERSCHID (T), M. BRUN (T),  
Mme BESSON-BRILLANT (S), M. BONNEAU (S)

#### Secrétaire :

Mme BONNET

M. MORICEAU annonce que les représentants FO et Solidaires ont averti qu'ils ne participeraient pas à ce CTL.

Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée au 7 janvier 2016.

**Les représentants du personnel CGT de la DDFiP du CANTAL restent fidèles à leur attachement de toujours à la défense, pied à pied, des intérêts matériels et moraux des agents.**

Les directions voudraient vider de leur sens les instances paritaires, nous ne jouerons pas ce jeu qui conforte leurs intérêts.

Nous continuerons à porter les revendications de nos collègues qui ne doivent pas être l'objet de simples négociations de couloirs.

Il est vrai que le contexte actuel est propice à certaines tentations. On peut craindre de voir exploiter les peurs légitimes de la population et des agents pour restreindre les libertés et l'expression syndicale.

La prolongation de l'état d'urgence ne serait-elle que l'outil utile pour étouffer l'expression collective de toute revendication ? On voit bien que l'on sème ainsi le terreau sur lequel prospèrent les idées « brunes », jusque dans les urnes, conséquences des politiques antisociales menées depuis des décennies relayées par des médias à la solde des puissants.

*« Le capitalisme engendre la guerre comme la nuée porte l'orage ». Jean Jaurès 1895*

Nous refusons toute dérive raciste, nationaliste ou guerrière et nous le dirons à chaque fois que nécessaire.

**C'est pourquoi la CGT de la DDFiP du CANTAL se refuse à boycotter les instances.**

Les représentants élus

Daniel HINDERSCHID, Patrice BRUN, Claudette BESSON-BRILLANT, Pascal BONNEAU

<b>SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE CANTAL</b>				
ANNEE	A	B	C	NOMBRE DE POSTES SUPPRIMES
2003	-1	-1	-8	-10
2004		-1	-7	-8
2005		-1	-7	-8
2006		-2	-7	-9
2007		-1	-11	-12
2008		-3	-6	-9
2009	-1	-5	-4	-10
2010	-2	-6	-3	-11
2011	-1	-6	-9	-16
2012		-3	-8	-11
2013	-1		-3	-4
2014	-2	-2	-6	-10
2015	-3	-4	-7	-14
2016	-3	-3	-2	-8
<b>TOTAUX</b>	<b>-14</b>	<b>-38</b>	<b>-88</b>	<b>-140</b>
<b>CREATIONS DE POSTES DANS LE CANTAL</b>				
ANNEE	A	B	C	NOMBRE DE POSTES SUPPRIMES
2003		1		1
2004	1			1
2005		1		1
2006		2	1	3
2007		3		3
2008		3		3
2009	1	1	1	3
2010	1	2		3
2011	1	6		7
2012	2	5		7
2013		1		1
2014		2	1	3
2015		3	5	8
2016	1	1	1	3
<b>TOTAUX</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>47</b>
<b>DIFFERENCE</b>	<b>-7</b>	<b>-7</b>	<b>-79</b>	<b>-93</b>

Ce tableau retrace les suppressions d'emplois des deux filières depuis 2003.

Ces postes supprimés s'ajoutent à une liste déjà conséquente de suppressions imposées bien avant 2003 (voir le « syndicaliste » n° 451 du 21 décembre 2009).

Ces suppressions d'emplois ont entraîné des transformations structurelles, fermetures de trésoreries, départementalisation de services et la fusion.

Qui pourrait ne pas croire « ...*que ce ne sont pas les réformes de structures qui justifient les suppressions de postes, mais l'inverse.* » (Alain FONT, délégué inter régional, le 3 avril 2003)